



CP FRESNES : MAF



Flash agression 4 collègues blessées



Le Bureau Local FO JUSTICE du CP FRESNES prend la plume une nouvelle fois pour mettre en lumière la **violente agression** du 13 septembre 2025 à 18h45 au **quartier disciplinaire** de la **maison d'arrêt des femmes de Fresnes**.

Constats alarmants :

- ***Personnel en première ligne***, exposé à **des violences extrêmes** sans moyens adaptés (sous-effectifs chroniques, manque de moyens matériels dans les secteurs spécifiques).
- ***Détenues en crise*** sans réponse médicale ou psychologique suffisante, aggravant les risques d'explosion.
- ***Conditions de travail dégradées*** pour les agents dont la **sécurité** est sacrifiée sur l'autel des **économies budgétaires**.

Depuis le temps que **notre organisation professionnelle** demande **le pistolet à impulsion électrique, les bombes incapacitantes** pour l'encadrement et dans **les différents secteurs spécifiques et sensibles**.

Revendication prioritaire :

- ***Renforts immédiats en effectifs*** : les quartiers spécifiques ne doivent pas être oubliés.
- ***Déploiement de matériel supplémentaire*** : pistolet à impulsion électrique et bombe incapacitante.
- ***Reconnaissance en accident de service*** pour les blessures subies, avec accès à un suivi médico-psychologique.

Réflexion collective : Mixité du personnel ?

La question **d'intégrer des hommes** dans les équipes de surveillance dans les maisons d'arrêt des femmes, soulevée face à **la présence de détenues transgenres**, exige une approche nuancée.

Refus des solutions simplistes : La violence en détention ne se résoudra pas par **une militarisation des espaces**, mais par **des moyens humains et techniques dignes**.

Le Bureau Local FO JUSTICE du CP FRESNES rappelle que :

Notre combat est celui de **la dignité et de la sécurité pour tous**.

Les réponses urgentes ne doivent pas **occulter les besoins de long terme**.

✊ Solidarité totale avec les collègues blessées

✊ Notre sécurité n'est pas une option.

✊ Le mépris tue, l'action sauve.

Le Bureau Local FO JUSTICE du CP FRESNES exige :

- Un transfert après la sanction disciplinaire dans un établissement adapté à ce type de profil.
- Des récompenses pour les agents ayant fait preuve de sang-froid pendant cette violente agression.

Le Bureau Local FO JUSTICE du CP FRESNES

UN SYNDICAT POUR LES COLLÈGUES !

